

Quelle est la part de Dieu et celle de l'homme dans la sanctification?

ÉTUDES DANS LA 1689 – PARTIE 62

~ 1689 13.1 ~

La sanctification est l'œuvre de Dieu, cependant celui-ci l'opère de manière à rendre l'homme actif dans ce processus de transformation ~ Philippiens 2.12-13

Comprendre le rôle de Dieu et celui de l'homme dans la sanctification est essentiel pour avoir une *doctrine biblique* et une *pratique saine* de cette œuvre de transformation. Certains en s'opposant avec raison à la fausse doctrine du *synergisme* (l'idée que la régénération est à la fois l'œuvre de Dieu et de l'homme) ont imposé le *monergisme* (l'œuvre de Dieu seulement) à la totalité de la sanctification ; rendant l'homme entièrement passif dans ce processus. D'autres, en voulant combattre cette passivité, ont mis démesurément l'accent sur la responsabilité de l'homme dans sa croissance spirituelle oubliant pratiquement la grâce divine... *La solution à ce problème ne consiste pas à séparer le travail de la sanctification en deux moitiés entre Dieu et l'homme, mais plutôt à comprendre de quelle façon l'un et l'autre coopèrent dans cette œuvre.* Cette coopération nous est présentée dans le premier paragraphe du chapitre 13 de notre confession de foi.

(Par. 1) Ceux qui sont unis au Christ, qui sont efficacement appelés et régénérés, ayant un cœur nouveau et un esprit nouveau, créés en eux en vertu de la mort et de la résurrection du Christ, sont, en plus, réellement et personnellement sanctifiés, en vertu de la même puissance, par sa Parole et son Esprit qui habitent en eux. Le règne du péché est détruit, et leurs nombreuses passions sont progressivement affaiblies et mortifiées, alors qu'eux-mêmes sont de plus en plus vivifiés et affermis dans toutes grâces salutaires, en vue de la pratique de la vraie sainteté, sans laquelle personne ne verra le Seigneur.

Pour bien départager la part de Dieu et de l'homme et éviter la confusion, il est nécessaire de distinguer entre la *sanctification définitive* et la *sanctification progressive*. Bien que la confession de foi de foi n'utilise pas explicitement cette terminologie, ces deux concepts y sont bien présents de manière distincte.

On conçoit généralement la sanctification comme le processus par lequel le croyant est progressivement changé dans ses affections, sa pensée, sa volonté et ses actions pour ressembler de plus en plus à Christ (2 Co 7.1 ; Ga 4.19 ; 1 Th 4.3-7). Cependant, le Nouveau Testament ne présente pas la sanctification exclusivement sous l'angle du *processus*, mais également comme une réalité *définitive* (1 Co 2.1, 6.11 ; Ep 5.25-26 ; Hé 2.11, 10.10,14). La *sanctification définitive* fait donc référence à la mise à part des croyants par Dieu qui initie lui-même et lui seul en eux la transformation à l'image de Christ par l'appel efficace et la régénération. *Ce changement est définitif, il n'arrive qu'une seule fois, il ne peut jamais être inversé et il sera complété par Dieu* (Ph 1.6).

Si la *sanctification définitive* est exclusivement l'œuvre de Dieu alors que l'homme est passif à cette étape du salut, on ne peut pas dire que la *sanctification progressive* est, à son tour, exclusivement l'œuvre de l'homme. Elle est en fait l'œuvre de Dieu, cependant l'homme n'est

plus passif, mais il devient actif à cette étape du salut. Les *changements progressifs* dans l'homme ne sont possibles que parce que Dieu a opéré en lui un *changement définitif* par la nouvelle naissance. *Ainsi la sanctification progressive s'opère entièrement sur la base de la sanctification définitive.*

Une fois ces précisions apportées, il devient plus simple d'identifier la part de Dieu et celle de l'homme dans le processus de sanctification. L'homme ne se change pas lui-même puisque c'est Dieu qui sanctifie (1 Th 5.23). Celui-ci façonne les sanctifiés par sa Parole et son Esprit (Jn 17.17 ; Ep 3.16-19). *La première chose que l'homme doit faire est simplement de reconnaître le changement que Dieu a fait en lui pour ensuite agir en conformité avec ce changement.* Voici comment l'Écriture enseigne cette vérité :

¹¹ Ainsi vous-mêmes, regardez-vous comme morts au péché, et comme vivants pour Dieu en Jésus-Christ. ¹² Que le péché ne règne donc point dans votre corps mortel, et n'obéissez pas à ses convoitises. (Rm 6.11-12)

Dans ce passage, l'apôtre ne dit pas « *mourrez au péché* », mais plutôt « *sachez que vous êtes morts au péché* ». Ce n'est pas l'homme qui a fait ce changement, mais Dieu ; l'homme est simplement appelé à le reconnaître et, conséquemment, à vivre comme un homme qui n'est plus sous la domination du péché. La sanctification progressive commence par une conscientisation à la nouvelle nature, puis l'homme reçoit la direction par la Parole de Dieu et la puissance d'obéir par l'Esprit de Dieu. Et parce qu'il possède une intelligence renouvelée et une volonté régénérée il peut alors participer à sa sanctification :

¹² Ainsi, mes bien-aimés, comme vous avez toujours obéi, mettez en œuvre votre salut avec crainte et tremblement, non seulement comme en ma présence, mais bien plus encore maintenant que je suis absent; ¹³ car c'est Dieu qui produit en vous le vouloir et le faire, selon son bon plaisir. (Ph 2.12-13)

Ce passage montre bien la relation entre l'homme et Dieu dans la sanctification. Ils n'agissent pas en parallèle en contribuant respectivement à cette œuvre, mais la part de l'homme même vient de Dieu ; *il ne fait que mettre en œuvre ce qu'il a reçu.*

L'apôtre Pierre conçoit la sanctification dans les mêmes termes. Il rappelle tout d'abord que Dieu en est l'auteur : (2 Pi 1.3) « Sa divine puissance nous a donné tout ce qui contribue à la vie et à la piété ». Ensuite il énumère les choses que le chrétien doit pratiquer afin de croître dans sa sanctification en portant des fruits :

⁵ A cause de cela même, faites tous vos efforts pour joindre à votre foi la vertu, à la vertu la connaissance, ⁶ à la connaissance la maîtrise de soi, à la maîtrise de soi la patience, à la patience la piété, ⁷ à la piété l'amitié fraternelle, à l'amitié fraternelle l'amour. ⁸ Car si ces choses sont en vous, et y sont avec abondance, elles ne vous laisseront point oisifs ni stériles pour la connaissance de notre Seigneur Jésus-Christ. (2 Pi 1.5-8)

Le chrétien n'attend pas passivement d'être sanctifié, mais ayant été définitivement sanctifié il s'applique à devenir vertueux. Pour se faire, il étudie l'Écriture sainte, il travaille activement dans la prière afin de développer les fruits de l'Esprit, il cherche de tout son cœur à grandir en amour pour Dieu et pour son prochain. Au travers de la transformation que ces efforts apporteront, le chrétien n'est pas changé par sa propre force, mais par la puissance de Dieu qui agit par les moyens de grâce qui lui sont donnés.

La confession de foi présente un pôle négatif et un pôle positif à la sanctification. D'un côté, la sanctification est une mortification : « *Le règne du péché est détruit, et leurs nombreuses passions sont progressivement affaiblies et mortifiées* ». De l'autre, elle est une vivification : « *eux-mêmes sont de plus en plus vivifiés et affermis dans toutes grâces salutaires, en vue de la pratique de la vraie sainteté* ». Le premier paragraphe termine ensuite en nous rappelant que si la sanctification n'est pas la base de notre justification, elle n'est pas moins nécessaire au salut puisque sans elle nul ne verra le Seigneur (Hé 12.14).